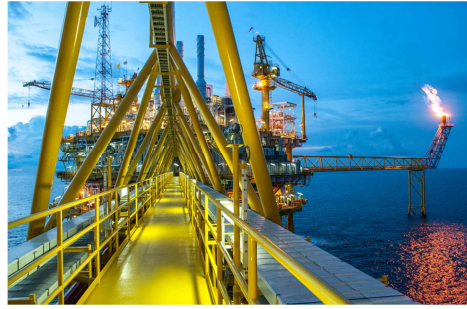




Systèmes Intelligents de Sûreté



Protection des Installations à Risques



Impression 3D

À propos de Groupe Gorgé

Créé en 1990, Groupe Gorgé est un groupe indépendant présent dans des industries de haute technologie. Le Groupe est aujourd'hui actif dans les secteurs de la sécurité et de la protection en environnements extrêmes ainsi que dans le secteur de l'impression 3D. Au cours de plus de 25 ans d'histoire, Groupe Gorgé a toujours su se développer et être un acteur des innovations technologiques et industrielles de son temps.

Systèmes Intelligents de Sûreté :

Développer des solutions technologiques innovantes et complètes pour des missions complexes dans des environnements hostiles ou contraints.

Protection des Installations à Risques :

Protéger les hommes et assurer la protection active et passive des installations pour les marchés de l'énergie et sur les secteurs industriels et tertiaires en France. Assurer la maintenance de ces systèmes de protection.

Impression 3D :

Accompagner les grands acteurs industriels dans leurs innovations et process de production en proposant des imprimantes 3D et des matériaux associés, des logiciels et pièces imprimées en 3D

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 276,7 M€ en 2017. Il s'appuie sur 2 000 collaborateurs et une présence dans près de 10 pays.

Plus d'information sur www.groupe-gorge.com

Groupe Gorgé est coté sur Euronext à Paris.

Euronext Paris:
Compartment B.
Code ISIN: FR0000062671
Mnémo : GOE

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 13 juin 2018 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la société Groupe Gorgé qui se tiendra le :

*Mercredi 13 juin 2018 à 14h00
Au Cloud Business Center
10 bis rue du Quatre Septembre
75002 Paris*

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au BALO du 27 avril 2018.

Les documents prévus par l'article R225-83 du Code de Commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;*
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'assemblée ;*
- Certains de ces documents sont également accessibles sur notre site Internet.*

L'avis de réunion valant convocation à l'assemblée générale mixte est accessible sous format électronique sur le site de Groupe Gorgé : www.groupe-gorge.com.

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de



Groupe Gorgé sur Twitter !

@GroupeGorge

Contacts

Groupe Gorgé - Raphaël GORGÉ - Président Directeur Général - Tél. : +33 1 44 77 94 77 - E-mail : contact@groupe-gorge.com
Actus Finance – Anne-Pauline PETUREAUX- Relations Analystes/Investisseurs - Tél. : +33 1 53 67 36 72 - E-mail : apetureaux@actus.fr
Actus Finance – Jean-Michel MARMILLON - Relations Presse - Tél. : +33 1 53 67 36 73 - E-mail : jmmarmillon@actus.fr